



## Conditions générales de vente

### Trésors 2026

#### Comment gagner mes Points Cadeaux ?

Les POINTS CADEAUX Bijou sont distribués pour toute commande (tarif en vigueur sans remise ni conditions particulières associées).

Toute remise ou condition particulière annule et remplace le droit aux Points Cadeaux Bijou. Tous les articles du Catalogue Produits et seulement ceux-ci - donnent droit aux Points Cadeaux.

L'absence de commande pendant plus de 18 mois fait perdre le bénéfice des points acquis (18 mois glissants).

#### Combien je gagne de Points ?

Chaque boîte fait gagner 1 Point.

Le total de vos Points Cadeaux se cumule de facture en facture sans limite de temps (sous réserve de commander au moins une fois tous les 18 mois - 18 mois glissants).

Le montant total de vos Points Cadeaux est mentionné à la fois sur votre facture et consultable sur ce site à la rubrique « Mon compte ». Consultez votre "Cumul de Points Cadeaux" régulièrement pour connaître votre crédit de points.

#### Comment recevoir mes cadeaux ?

Prenez connaissance de votre Cumul de Points cadeaux (sur votre dernière facture ou à la rubrique « Mon compte »). Parcourez votre Catalogue Cadeaux pour connaître les objets qui vous plaisent et vous font envie. Regardez quelle est leur valeur en nombre de points.

1. Vous n'avez pas assez de Points Cadeaux pour vous offrir le cadeau que vous avez choisi ?  
Patientez encore jusqu'à ce que vous obteniez le nombre de points suffisants par le biais de vos commandes successives.
2. Vous avez suffisamment - ou plus - de Points Cadeaux pour l'objet de votre choix ?  
Demandez votre cadeau en même temps que vos boîtes de pâtisseries lors de votre commande. Il vous suffit d'indiquer le code référence et le nom du cadeau que vous

avez choisi (sur votre bon de commande par écrit, par ce site -ou- à votre Assistante Commerciale au téléphone). Votre cadeau vous sera remis en même temps que le reste de votre commande (dans la limite des stocks disponibles).

Les cadeaux ne pourront être remis à leur bénéficiaire que dans le cadre d'une livraison de Bijou ou dans le cas où le bénéficiaire viendrait lui-même réaliser l'enlèvement en nos locaux. Chaque cadeau distribué générera une réduction du nombre de points acquis égal à sa valeur mentionnée au Catalogue Cadeaux en vigueur. Le solde de vos points reste bien sûr acquis pour vos prochains cumuls de Points Cadeaux.

### Les conditions particulières

Les Cadeaux par Points sont proposés par Bijou pour un équivalent de points acquis et ne pourront faire l'objet d'aucune contrepartie financière.

Les conditions du présent règlement pourront à tout moment être complétées et/ou modifiées par Bijou.

Les photos présentées dans ce Catalogue sont non contractuelles et peuvent présenter des accessoires non fournis qui représentent des suggestions d'utilisation.

Bijou se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de remplacer un objet par un autre de marque ou de forme différente, et d'ajouter ou supprimer un ou plusieurs objets du Catalogue.

En cas de litige sur le montant de vos Points Cadeaux, sur le catalogue lui-même ou tout autre point de discussion, la demande en question sera directement traitée et résolue par Bijou.

La participation à cette offre implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Bijou se réserve le droit d'interrompre, proroger ou d'annuler l'opération si les circonstances le nécessitent. Dans ce cas les clients seraient avertis par courrier.

Cette offre vient en plus des boîtes gratuites dont vous pouvez bénéficier à chaque commande (voir les Conditions de Vente).